

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par la présente donné qu'à sa séance ordinaire du 10 décembre 2018, à 19 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au Règlement sur le zonage (2710) pour l'immeuble situé au 183, rue des Érables, sur le lot portant le numéro 1 703 130 du cadastre du Québec.

Cette dérogation a pour effet :

- de permettre, pour l'agrandissement d'un centre communautaire, une exemption de fournir des cases de stationnement, et ce, bien que le Règlement prévoie, pour un centre communautaire, qu'une case par 40,0 mètres carrés de superficie de plancher est requise.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 22 novembre 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement

REQUEST FOR MINOR EXEMPTION

NOTICE is hereby given that at the regular sitting of December 10, 2018, at 7 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, the borough council will render a decision on a request for minor exemption to By-law on zoning (2710), regarding the immovable located at 183, rue des Érables, on lot number 1 703 130 of cadastre du Québec.

This exemption would:

- to allow, for the expansion of a community centre, an exemption to provide parking spaces despite the fact that the By-law stipulates that for a community centre, one space per 40.0 square metres of floor area is required.

Any interested person may be heard by borough council during the sitting with regard to this request.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this November 22, 2018.